

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 20 (1912)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'activité des sociétés

Croix-Rouge vaudoise. — L'assemblée annuelle des délégués de la Société vaudoise de la Croix-Rouge a eu lieu dimanche 25 février à 3 h. 30, à Yverdon, dans la salle du Conseil communal, sous la présidence du D^r Ed. Cérésolle. Le rapport présidentiel dont il est donné lecture en commençant, constate le développement constant de la société dans le canton; elle compte actuellement 1900 membres; il n'y a pas eu de nouvelle section fondée l'année dernière, mais la création de l'une d'elles est imminente à Nyon. La Croix-Rouge vaudoise, tout en ne négligeant pas son but principal, s'occupe activement de la lutte contre la tuberculose et elle a chargé le D^r Cevey de donner des conférences sur ce sujet dans les différentes sections.

Un délégué de chaque section a ensuite communiqué brièvement des renseignements sur l'activité dans son ressort; l'assemblée a pu ainsi se rendre compte qu'il règne une saine émulation entre les sections.

Le D^r Taillens a demandé au comité cantonal d'étudier l'organisation d'une collecte ou souscription dans tout le canton, le 14 avril, pour créer un fonds en faveur de la lutte contre la tuberculose. L'assemblée a adopté cette proposition.

La section de Cossonay a fait part de son désir d'avoir l'année prochaine l'assemblée des délégués; cette invitation est acceptée avec remerciements.

Après les opérations statutaires, le D^r Taillens a fait une causerie extrêmement intéressante sur l'hérédité pathologique; l'assemblée a écouté avec un intérêt croissant ce remarquable exposé aux idées larges, dans lequel le conférencier ne s'est pas borné à étudier au point de vue médical, mais aussi au point de vue social, le phénomène si complexe de l'hérédité.

Les délégués ont ensuite été invités par la municipalité d'Yverdon à une charmante collation au cercle. M. du Bois de Guimps, syndic, souhaite la bienvenue à tous, et M. le D^r Cérésolle, président, le remercia chaleureusement pour l'hospitalité yverdonnoise. M. le D^r Pérusset,

d'Yverdon, qui avait préparé avec beaucoup de soin cette réunion fut également remercié pour son zèle et son activité.

Montreux, section de la Croix-Rouge. — Le 15 mars a eu lieu, au Nouveau-Collège, l'examen final du cours de samaritains donné par M. le D^r Ch. A. Perret sous les auspices de la section de Montreux de la Croix-Rouge suisse. Vingt et une personnes, dont dix-neuf dames, se sont présentées aux épreuves finales et ont répondu de façon très satisfaisante aux questions qui leur étaient posées par MM. les docteurs C. de Marval, de Neuchâtel, secrétaire central romand de la Croix-Rouge, et Ch. A. Perret.

Assistaient également à l'examen MM. les docteurs Chatelanat et Vuilleumier, président et vice-président de la section de Montreux, Cérésolle, président de la Croix-Rouge vaudoise, et de la Harpe, président de la section veveysanne.

L'examen, portant sur des questions théoriques et pratiques (pansements), dura de 8 à 10 heures.

M. le D^r Chatelanat le clôtura en félicitant les élèves des résultats acquis et M. le D^r Perret, lequel dirigea le cours avec autant de savoir que de complaisance, puis annonça qu'une petite réunion familière était préparée à l'hôtel Suisse.

Et chacun de s'y rendre.

Et là, autour d'une tasse de thé ou d'un verre de bière, on devina le plus gentiment du monde. M. le D^r Chatelanat, en sa qualité de président de la Croix-Rouge montreuvisienne, salua la présence de MM. les docteurs de Marval, Cérésolle et de la Harpe ainsi que celle de M. le syndic Miauton, représentant les autorités locales. Il ajouta que M. le syndic Emery et M. Blanc, préfet, s'étaient excusés en termes très aimables.

M. le D^r Cérésolle se félicita d'avoir été convié à cette soirée et leva son verre à la prospérité de la Société suisse de la Croix-Rouge.

M. le D^r de la Harpe expliqua de quelle manière a été organisée la section de samari-

tains de Vevey ; il espère que les trois sections voisines — Vevey, La Tour et Montreux — s'uniront pour des exercices pratiques en commun.

Enfin M. le D^r C. de Marval nous dit des choses fort sages avec cette élégance de forme, ce tour d'esprit qui font de lui un maître de la parole et un charmeur incomparable.

Nous ne voulons pas terminer ce rapide compte-rendu sans rendre hommage à MM. les docteurs Chatelanat et Vuilleumier qui, à côté de M. le D^r Ch. A. Perret, sont l'âme agissante de notre section montreuusienne. (Comm.)

Genève. Ambulance automobile de la Croix-Rouge. — La Société des messieurs de la Croix-Rouge, ayant bouclé le compte de construction de la voiture d'ambulance remise au mois de juillet dernier à l'Hôpital cantonal, tient à donner un aperçu des frais que cet achat lui a occasionnés.

La recette totale de la Journée de la Petite Fleur, y compris les dons, a produit (ainsi que les journaux l'ont annoncé) 31,414 fr. 15. L'achat de la voiture et les frais de la « Journée » se sont élevés à 16,389 fr. 30 seulement, grâce aux fortes réductions consenties par les constructeurs et fournisseurs représentant un total d'environ 10,000 francs, laissant ainsi un disponible de 15,024 fr. 80. Sur cette somme, il a été prélevé pour 3000 fr. de dons à diverses œuvres de secourisme populaires, ce qui fait ressortir un solde net de 12,024 fr. 80 (à fin août).

Mais, sur la demande de l'Hôpital, la voiture d'ambulance a dû être complétée dans certains détails reconnus nécessaires à l'usage, en particulier des roues jumelées (une grosse dépense) pour un total de 2304 fr. 80. Il reste donc actuellement un solde de 9720 fr. qui sera employé pour les diverses œuvres de secourisme de la Croix-Rouge.

La Société des messieurs de la Croix-Rouge est heureuse de constater que la voiture remplit parfaitement son but ; elle a déjà parcouru

plus de 4000 km. et abrégé bien des souffrances. C'est ainsi que tout récemment elle a permis de sauver la vie à un jeune père de famille atteint d'une hémorragie excessivement grave. Pendant qu'on préparait tout pour l'opérer à l'hôpital, la voiture partait pour l'aller chercher, et, 20 minutes après, le malade, qui demeurait dans la banlieue, était sur la table d'opération. Aujourd'hui il se promène en ville, et pourra prochainement reprendre son travail.

Un résultat semblable nous paie et au delà de toutes nos peines.

Le comité.

Yverdon. Société des samaritains (Comm.).

— En 1911, les samaritains d'Yverdon ont été appelés dans 163 cas, soit : 134 pansements, 1 hémorragie, 1 fracture, 2 brûlures, 2 respirations artificielles, 23 transports. En outre, nous avons établi plusieurs postes de secours, pour courses de vélocipèdes, etc. Nous avons fait plusieurs exercices de transport et un exercice en campagne ; nous suivons en ce moment un cours de perfectionnement donné par M. le D^r Besson. Notre section marche dans la voie du progrès.

Le comité pour 1912 a été constitué comme suit : Président, M. Georges Magnenat ; vice-président, M. Charles Probst ; secrétaire, M. Louis Cand ; caissier, M. Louis Baatard ; chef de matériel, M. Eugène Turin ; moniteur-chef, M. Charles Probst ; sous-moniteur, M. Louis Crot.

Alliance des gardes-malades suisses, section de Neuchâtel. — Les insignes — broches ou pendants — commandés par les infirmières

pourront être livrés dans le courant d'avril. Les envois se feront contre remboursement postal.

Les gardes-malades, membres de la catégorie A, qui n'auraient pas encore fait leur commande, voudront bien l'adresser sans retard à sœur Maria Quinche, secrétaire du Comité (Coq d'Inde, 5, à Neuchâtel) en indiquant s'il s'agit de l'insigne genre broche (7 fr.) ou de l'insigne médaille avec chaînette (9 fr.).